

**La collaboration RASED / Maître de la classe  
dans le cadre des missions du RASED**

**Les missions du RASED**

PREVENTION	REMIEDIATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la prévention des difficultés préjudiciables à la progression dans le cursus scolaire ou à une bonne insertion dans la vie collective.</li> <li>Éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remédier aux difficultés durables et qui se traduisent par des écarts d'acquisition nets avec les acquisitions attendues ou par un défaut durable d'adaptation à l'école et à son fonctionnement particulier.</li> <li>Concourir avec les maîtres qui le demandent, à l'élaboration de projets personnalisés.</li> </ul>

PREVENTION	
<u>Le maître de la classe</u>	<u>RASED</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Attentif à la situation des enfants nés dans le dernier tiers de l'année civile (maturité insuffisante) : décaler certaines exigences sans renoncer aux activités préalables qui favoriseront l'entrée dans les apprentissages requis.</li> <li>Attentif à l'apparition ou l'aggravation de difficultés susceptibles de se manifester face à des exigences nouvelles.</li> <li>Exercer la prévention tout au long de la scolarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observation conduite à partir des questions que se pose le maître, des problèmes qu'il a commencé à percevoir sur la base de prises d'information quotidiennes ou d'évaluations qu'il a pratiquées.</li> <li>Évaluation collective, à condition que celles-ci soient ciblées et pertinentes, choisies avec les enseignants qui sont associés à la passation et à l'analyse des résultats.</li> <li>Bilans personnalisés (en particulier, bilans psychologiques)</li> </ul>

REMIEDIATION	
<u>Le maître de la classe</u>	<u>Le maître de la classe</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Même si la compétence particulière des maîtres spécialisés peut constituer une aide à l'élaboration de ces actions, la responsabilité de leur mise en œuvre incombe totalement au maître de la classe.</li> <li>Localiser les obstacles à la réussite, en associant l'élève à cette recherche autant que faire se peut.</li> <li>Établir avec l'élève les objectifs en vue desquels il peut se mobiliser.</li> <li>Proposer des situations, des activités, des supports, des échéances et des modalités d'évaluation, à travers lesquels l'élève peut se diriger vers cet objectif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptée à chaque élève, l'aide spécialisée est dispensée en petit groupe.</li> <li>Elle mobilise des stratégies, des méthodes, voire des outils particuliers et un savoir-faire propre aux maîtres spécialisés.</li> <li>Elle constitue un complément à l'action du maître.</li> <li>Elle constitue une remédiation spécifique aux difficultés circonscrites.</li> <li>Elle favorise la conquête d'acquisitions qui n'ont pu être faites en classe.</li> <li>Elle reconstruit les représentations, les connaissances...</li> <li>Elles s'appuient sur une pédagogie de la réussite.</li> </ul>